

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés, il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### Max Conviction Balanced Fund, un compartiment de la SICAV SHELTER UCITS

(ISIN: LU2228414376, Share Class IB EUR Acc)

Ce compartiment est géré par ShelteR Investment Management (Luxembourg), une société de gestion soumise au chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 sur les sociétés de gestion de placements collectifs, ci-dessous ShelteR IM.

#### Objectif et politique d'investissement

##### Objectif d'investissement :

L'objectif du compartiment est de fournir aux investisseurs un rendement équilibré entre le rendement des marchés d'actions au sens large et celui des marchés obligataires (européens et mondiaux) en investissant principalement dans des organismes de placement collectif (des OPCVM, autres OPC et ETFs).

##### Politique d'investissement :

Ce compartiment investit principalement dans d'autres organismes de placement collectif qui, à leur tour, investissent principalement dans différents marchés d'obligations d'État et d'entreprises et/ou dans les marchés d'actions (y compris les fonds de placement immobilier) et, occasionnellement, dans d'autres stratégies telles que les investissements alternatifs.

Le compartiment peut également investir dans des fonds du marché monétaire et dans d'autres valeurs mobilières.

La sélection des organismes de placement collectif sous-jacents suit les vues stratégiques et tactiques de l'équipe d'investissement en matière d'allocation d'actifs. L'accent est mis sur la diversification (internationale) auprès de plusieurs gestionnaires de renom.

L'indice de référence du compartiment se compose de 50 % du MSCI World All Country Index et 50 % du Bloomberg Barclays Global Aggregate Euro Hedged.

L'indice de référence est uniquement utilisé pour comparer la performance du compartiment mais pas pour la construction ou le choix des composants du compartiment. Pour cette raison, le compartiment peut fortement différer de l'Indice de référence en termes de rendement et/ou de risque.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire. Le compartiment ne peut pas emprunter à des fins d'investissement. Toutefois, il peut emprunter jusqu'à 10 % de ses actifs nets sur une base temporaire à des fins de liquidité.

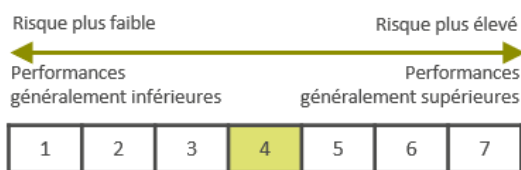
Le compartiment peut également, à titre accessoire, investir dans d'autres instruments financiers négociés afin de couvrir adéquatement les risques du portefeuille.

Les actionnaires peuvent racheter des actions n'importe quel jour ouvrable au Luxembourg. Tout revenu gagné par le compartiment sera conservé et reflété dans une augmentation de la valeur des actions (accumulation).

Les actions de cette classe d'actions sont émises en EUR.

Veillez-vous référer au prospectus du compartiment pour plus d'informations.

#### Profil rendement/risque



Cet indicateur a été calculé en utilisant des données historiques simulées et ne constitue pas une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. Le compartiment a cette note en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques énumérés ci-dessous. Ces facteurs peuvent influencer sur la valeur des placements du compartiment ou l'exposer à des pertes.

- ❖ Le risque d'investissement est concentré dans des secteurs, des pays, des devises ou des entreprises spécifiques. Cela signifie que la valeur du compartiment peut varier en fonction des événements économiques, de marché, politiques ou réglementaires.
- ❖ La valeur des actions et des titres liés à des actions peut être affectée par les mouvements quotidiens du marché boursier.

Les autres facteurs l'influençant sont :

- ❖ Les nouvelles politiques et économiques, les bénéfices des entreprises et des événements d'entreprise importants.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels l'OPCVM peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- ❖ **Risque de contrepartie** : le compartiment peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.
- ❖ **Risque opérationnel** : le compartiment peut subir des pertes en cas de défaillance d'un fournisseur de services comme par exemple la banque dépositaire.
- ❖ **Risque de change** : le compartiment investit dans d'autres devises. Les fluctuations des taux de change peuvent par conséquent affecter la valeur de l'investissement.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus du compartiment.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

### Frais prélevés par le compartiment sur une année

Frais courants	1.40%
----------------	-------

### Frais prélevés par le compartiment dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

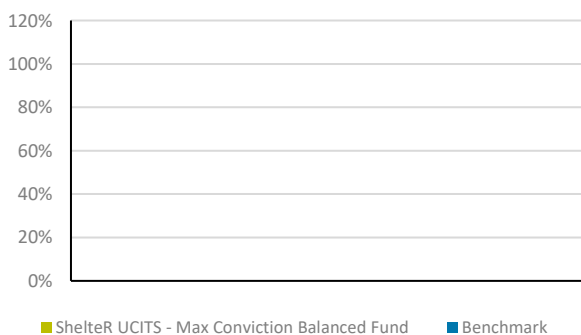
Les **frais courants** peuvent varier d'une année à l'autre. Ces frais ont été estimés à la date de lancement de la part. Ils comprennent :

- Les frais de gestion
- Les frais opérationnels
- Les frais des fonds sous-jacents

Les frais courants excluent les frais de transaction, sauf les frais liés à l'achat et à la vente de fonds.

**Pour plus d'information sur les charges, veuillez-vous référer au prospectus du compartiment.**

## Performance passée



**Indice de référence** : 50% MSCI World All Country Index & 50% Bloomberg Barclays Global Aggregate Euro Hedged.

Le compartiment a été lancé en septembre 2020.

Cette part a été lancée en septembre 2020.

Les informations sur les performances passées ne sont pas encore disponibles car le compartiment n'a pas d'historique d'un an.

## Informations pratiques

**Banque dépositaire** : RBC Investor Services Bank S.A.

**Plus d'informations** : Le prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels du compartiment peuvent être obtenus gratuitement en anglais. Ces documents et d'autres informations, telles que les détails des principaux investissements sous-jacents du compartiment et les prix des actions, peuvent être obtenus sur demande écrite auprès de Shelter IM, 22 rue de l'Industrie, 8399 Windhof (Koerich), Grand-Duché de Luxembourg. Ils sont également disponibles sur le site web de Shelter IM (<https://www.shelter-im.com>), par téléphone (+352 206 03 000 10) ou par votre courtier ou conseiller financier. La politique de rémunération de Shelter IM peut être obtenue de la même façon.

**Régime fiscal** : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du distributeur de la SICAV ou de votre conseiller fiscal.

**Compartiment** : Ce Document d'Informations Clés pour l'Investisseur décrit spécifiquement le compartiment de la SICAV Shelter UCITS mentionné ci-dessus. Vous pouvez trouver plus d'informations sur les autres compartiments dans le prospectus ou sur le site web (<https://www.shelter-im.com>).

**Responsabilité** : La responsabilité de Shelter IM ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

**SICAV et parts** : Afin de protéger les investisseurs du compartiment, la responsabilité est séparée entre les compartiments (c'est-à-dire que les actifs du compartiment ne seront pas utilisés pour acquitter les dettes des autres compartiments de la SICAV Shelter UCITS). Par ailleurs, les actifs du compartiment sont séparés des actifs des autres compartiments. Sous certaines conditions, les investisseurs autorisés traitant directement avec le compartiment sur le marché primaire, peuvent échanger leurs actions du compartiment contre des actions d'autres compartiments de la SICAV Shelter UCITS.

Le compartiment Shelter UCITS est autorisé au Luxembourg et est régulé par la CSSF. Shelter IM est autorisé au Luxembourg et régulé par la CSSF. L'information de ce Document d'Informations Clés pour l'Investisseur est exacte au 25/03/2021.